



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU GÉRONTOLOGIQUE GÉRARD CUNY

SÉANCE DU LUNDI 09 JUILLET 2012

Liste des participants :

Membres présents :

Collège 1 : établissements de santé

- Madame le Docteur Catherine BOUILLOT Praticien Hospitalier, Unité Archambault, C.P.N.
- Madame le Docteur Marie-Yvonne GEORGE, Médecin Gériatre, Maison Hospitalière Saint Charles
- Madame le Docteur Marie-Agnès MANCIAUX, responsable médical du pôle gériatrique, C.H.U. de Nancy, long séjour Saint-Stanislas
- Monsieur le Professeur Francis PENIN, Administrateur, Maison Hospitalière Saint Charles
- Madame le Docteur Marie-Christine RÉGENT, Médecin, OHS
- Madame Liliane ROUX, Directrice Adjointe direction des hôpitaux urbains, C.H.U. de Nancy, Hôpital Central, *suppléante de Mr Philippe VIGOUROUX*

Collège 2 : libéraux

- Monsieur Aurélien CARÉ, SOS médecins
- Madame Corinne FRICHE, Kinésithérapeute

Collège 3 : structures d'aide et de soins à domicile

- Monsieur Christian CRAPOIX, Administrateur, Association « Ville et Services »
- Madame Brigitte HENNEQUIN, Directrice, GIHP
- Monsieur Eric LESAULNIER, Directeur, Association « Le Relais des Services »

- Madame Laëtitia PILLOY, Directrice, Association « ADAPA »

Collège 4 : établissements d'hébergement

- Monsieur Michel ROBAUX, Maison de retraite Sainte-Thérèse à Ludres

Collège 5 : usagers

- Madame Marie-Thérèse ANDREUX, Présidente, CODERPA
- Madame Dominique MIEL, Présidente, Association « Les Amis des Petits Frères des Pauvres »
- Madame Mauricette RÖHR, Secrétaire, Association « Les Amis de la Maison Hospitalière Saint Charles »

Collège 6 : collectivités territoriales

- Madame Valérie DEBORD, Adjointe au Maire déléguée à la Solidarité PA / PH, Mairie de Nancy
- Madame Valérie JURIN, Conseillère communautaire déléguée à la Santé, C.U.G.N.
- Madame Dominique OLIVIER, Conseillère Générale, Conseil Général de M & M
- Madame Alexandra ANDRE, Mairie de Pulnoy, *représentant Mr Gérard ROYER*

Personnalités invitées présentes :

- Monsieur Boris BERNARD, Responsable, service territorial Pôle Personnes Agées / Personnes Handicapées de Nancy et Couronne - Conseil Général de Meurthe et Moselle
- Madame Corinne FRICHE, Secrétaire Générale, Conseil Départemental 54 de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes et présidente de l'Union Régionale des Masseurs-kinésithérapeutes de Lorraine
- Monsieur Jean-Yves SAUCEY, Vice-président de l'Union Régionale des Orthophonistes de Lorraine
- Madame Marie-Line RUBINI, Directrice, Office Nancéen des Personnes Agées

Assistait à la réunion :

Pour l'équipe opérationnelle du réseau :

- Madame le Docteur Eliane ABRAHAM, Médecin coordonnateur

Membres excusés :

Collège 1 : établissements de santé

- Monsieur Gilles BAROU, Directeur, CPN
- Monsieur Renaud MICHEL, Directeur Général, OHS
- Monsieur le Docteur Philippe MEYER, Médecin chef, OHS Centre Florentin
- Monsieur Jean-Louis PUVILLAND, Directeur Général Adjoint, OHS Centre Florentin
- Mademoiselle Françoise RICHARD, Cadre supérieur de Santé, Long séjour Saint Stanislas, C.H.U. de Nancy
- Monsieur André ROSSINOT, Président du CA du CHU de Nancy
- Monsieur Philippe VIGOUROUX, Directeur Général, C.H.U. de Nancy, *représentée par sa suppléante, Mme Liliane ROUX*

Collège 2 : libéraux

- Madame Patricia GUIRLINGER, Pharmacienne
- Monsieur Thierry PÉCHEY, Infirmier libéral
- Madame le Docteur Irène RAHARIVOLOLONA, Médecin Généraliste
- Monsieur le Docteur Jean-Paul SCHLITTER, Médecin Généraliste

Collège 4 : établissements d'hébergement

- Monsieur Xavier LEFÈVRE, Directeur, Maison de retraite Les Sablons à Pulnoy
- Madame Marie-Laure POIRIER, Directrice adjointe, Maison de retraite Saint Rémy à Nancy
- Madame Marianne RAC, Directrice, Maison de retraite le Bas Château à Essey-lès-Nancy

Collège 5 : usagers

- Association Alzheimer 54

Collège 6 : collectivités territoriales

- Madame Lydie MARIANI, Mairie de Nancy, *suppléante de Mme Valérie DEBORD*
- Madame Michèle PILOT, 1^{ère} vice-présidente, Conseil Général de M & M
- Monsieur Gérard ROYER, Maire, Mairie de Pulnoy, *représenté par Mme Alexandra ANDRE*

Personnalités invitées excusées :

- Madame Evelyne DIETZ, Chargée de mission réseaux territoriaux, Agence Régionale de Santé de Lorraine

- **Madame Monique DURAND**, Présidente, Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens
- **Madame Patricia GUIRLINGER**, Conseillère ordinale, Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens
- **Madame Fabienne HUET**, Sous-directrice, C.P.A.M. de Meurthe et Moselle
- **Madame Sylvie MATHIEU**, URIOPSS Lorraine
- **Madame Catherine VÉRONIQUE**, Sous-directrice, action sociale, CARSAT Nord-Est
- **Monsieur Christophe WILCKE**, Président de l'Union Régionale des Pharmaciens de Lorraine

Madame le Docteur GEORGE accueille les participants et les remercie pour leur présence. Elle précise les conditions du report de l'AG constitutive du RTGN et du changement de date pour l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le compte rendu est adopté avec 3 abstentions.

Les documents financiers qui ont été préparés par notre expert-comptable EXCO sont remis sur table. Monsieur Michel ROBAUX présente et explicite les données du bilan et du compte de résultat de l'année 2011. Le résultat excédentaire de 6 642 € sera proposé à l'Assemblée Générale en report à nouveau.

Il est rappelé que lors du précédent CA en mars 2012 ont été présentés l'état des dépenses 2011 et le budget prévisionnel 2012 ainsi que leur répartition entre les fonds accordés au titre du FICQS et ceux provenant des autres

financeurs (plateforme SSIAD et adhérents réseau). La présentation de ce jour concerne le résultat comptable toutes activités confondues.

Pour une meilleure compréhension du détail des comptes de résultat il est demandé pour une prochaine année budgétaire une présentation analytique précisant la répartition des charges. Cette proposition sera retenue pour l'examen des comptes 2012.

3) Restructuration des réseaux sur le territoire de Nancy et de son agglomération, construction du RTGN :

Après un rappel des moments clés de la réorganisation des réseaux intervenant dans les prises en charge des patients sur le territoire de la Communauté Urbaine du Grand Nancy, Madame le Docteur GEORGE informe les membres du conseil des évènements survenus depuis le dernier Conseil d'administration.

La demande de restructuration émane de l'ARS.

Au niveau de la région, des groupes de travail ont été mis en place en appui de l'organisation du niveau territorial et du niveau régional. Des représentants des URPS ont participé à ces groupes de travail.

Plus spécifiquement sur le territoire de Nancy aggro s'est constitué un groupe de travail des réseaux concernés et volontaires pour examiner les ressources humaines, les modalités juridiques (avec l'appui de FIDAL) et pour rédiger les documents de base qui ont été présentés lors du dernier CA.

Ces documents comprennent la présentation du projet, les statuts de la nouvelle association et sa convention constitutive. Ils ont été amendés en tenant compte des différents avis recueillis.

L'assemblée générale constitutive était prévue le 18 juin 2012.

Le Docteur MORVAN a demandé une dernière réunion préparatoire à cette Assemblée générale avec la participation de l'URPS médecin (Union Régionale de Professionnels de Santé) et du CISS (collectif inter associatif sur la santé).

Lors de cette réunion, le CISS a acté son accord pour participer au projet et proposé d'être un relais d'information et de motivation auprès de ses adhérents.

L'URPS médecin a exprimé son désaccord tant sur les missions que sur la composition du CA estimant que la moitié des postes devait être réservée aux URPS. Il a demandé de remettre à plat tout le système avec un recentrage sur

un service rendu aux professionnels de santé libéraux et le défraiement de la perte salariale lors de leur participation aux différentes réunions du réseau. Nous sommes en attente d'une contre proposition qui doit être rédigée par les URPS.

L'AG constitutive a été reportée à l'automne.

Madame le Docteur GEORGE prend acte de la divergence des points de vue et de la mise de fait de l'ARS en position d'arbitrage. Elle demande au Conseil son avis avant de proposer en AG le vote d'une motion confortant notre position sur l'équilibre de représentation de tous les acteurs dans la gouvernance du réseau, sur le respect de notre engagement depuis 8 ans dans la construction du réseau et sur la préservation des postes des salariés présents dans les réseaux concernés par la restructuration.

De nombreux membres du CA ou invités souhaitent s'exprimer témoignant d'une convergence des opinions au-delà de la diversité des approches et des perceptions.

Madame le Docteur MANCIAUX insiste sur le fait que le réseau n'est pas en lien qu'avec les professionnels de santé libéraux mais aussi avec les hospitaliers à qui le réseau rend un service important. Elle témoigne de la qualité du travail de terrain dans l'accompagnement des personnes âgées. Elle dit moins connaître les actions des autres réseaux sauf le réseau diabète mais est d'accord pour une évolution du système.

Monsieur le Professeur PENIN partage cet avis.

Madame HENNEQUIN compte sur un arbitrage ARS pour une répartition équitable au sein du CA et demande à être tenue informée à mesure pour pouvoir réagir.

Monsieur Jean-Yves SAUCEY s'interroge sur la représentation des orthophonistes au sein du réseau et demande une reconnaissance financière minimale par présence pour les libéraux.

Madame HENNEQUIN fait part de son expérience à la CAF où existe une indemnisation des libéraux et des salariés avec un barème national sans réduire le budget de fonctionnement local.

Madame ANDREUX s'étonne que les médecins puissent être rétribués et pas les paramédicaux. Le plus important pour elle ce sont les bases du projet associatif et médicosocial.

Madame JURIN a rencontré 14 maires sur la CUGN dans le cadre du contrat local de santé et témoigne de l'extrême satisfaction des maires quant à l'aide apportée par le réseau et leur souhait que les médecins libéraux du secteur aient toute leur place plutôt que leurs organismes de représentation régionale que sont les URPS. Elle appuie l'idée d'un équilibre des forces et de la spécificité territoriale.

Madame FRICHE exprime l'opinion que tout le monde doit participer, le médicosocial et le sanitaire. Elle se sent engagée dans une démarche et pas dans des dédommagements.

Madame OLIVIER regrette le côté provocateur de la contre proposition de l'URPS Médecin. Elle souligne le consensus dans la volonté de travail entre le sanitaire et le médicosocial dont le bureau du réseau est le reflet.

Madame DEBORD apporte un regard national du fait de sa participation à d'autres instances et incite à la mise en place d'une indemnisation des professionnels libéraux encadrée par l'ARS. Elle exprime sa confiance à l'égard de l'ARS dans la poursuite de son engagement vis-à-vis du personnel.

Le CA donne majoritairement son accord pour la présentation de la motion et sa soumission au vote de l'Assemblée générale.

4) Expérimentation de nouveaux modes d'organisation des soins destinés à optimiser le parcours de soins des personnes âgées à risque de perte d'autonomie visant à prévenir l'hospitalisation et à favoriser la gestion de leur sortie d'hôpital en application de l'article 70 de la LFSS 2012 :

Madame le Docteur GEORGE informe le CA que le réseau Gérard Cuny a été retenu avec 2 autres réseaux lorrains intervenant sur les territoires de Toul et de Bar-le-Duc comme porteurs de l'expérimentation pilotée par l'ARS. Les grandes lignes du projet seront présentées en Assemblée générale.

5) Dates des prochaines réunions

Une prochaine réunion du Conseil d'administration est prévue le 22 octobre 2012.

Une prochaine réunion du bureau est prévue le 24 septembre 2012 (reportée au 8 octobre en raison de l'AG du Réseau de Saint Nicolas).

Madame le Docteur GEORGE clôt la réunion et remercie chacun pour sa participation et invite les membres à poursuivre en participant à l'Assemblée générale.

La Présidente
Madame le Docteur GEORGE

Le Secrétaire Général
Monsieur le Docteur SCHLITTER